



## Recommandations pour l'organisation de compétitions freestyle Edition du 19 octobre 2020

### MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

*Les recommandations décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales*

**CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.**

#### 1. RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

#### 2. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFRS À L'ATTENTION DES DIRIGEANTS, ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET SPORTIFS, ARBITRES, OFFICIELS, BÉNÉVOLES... :

### Organisateurs et bénévoles

#### Port du masque et prise de température

- Le port du masque n'est ni obligatoire ni recommandé **pour la pratique sportive.**
- **Le port du masque est obligatoire sur tous les sites de pratique Etablissements Recevant du Public couverts ou de plein air pour toutes les personnes de 11 ans et plus n'étant pas ou plus en pratique sportive.**
- Prise de température des compétiteurs et si possible du public à leur arrivée

#### Organisation générale et accueil sur le site

- Prendre information auprès de sa Préfecture départementale pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux événements et rassemblements.
- Prendre information auprès de sa municipalité pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux équipements.
- **Désigner un référent (titulaire d'une licence FFRS auprès de la structure affiliée support de l'organisation) au sein de l'organisation « Hygiène et COVID-19 », responsable de la mise en place des gestes barrière et en mesure de**



**répondre à toutes les questions** (cette action faisant partie de l'activité du club organisateur, est, à ce titre, couverte par le contrat collectif FFRS relatif à la responsabilité civile dont bénéficie le club et ses membres licenciés).

- **Mettre en place un registre des personnes à remplir à l'accès au site**
- **Rappeler les mesures de protection par :**
  - des messages speaker
  - l'affichage aux entrées et lieux de passage des mesures à adopter
  - la désignation d'un ou plusieurs bénévoles veillant au respect des gestes barrières
- Organiser la circulation des personnes de manière à empêcher les croisements ou au moins à les limiter :
  - Une entrée et une sortie distinctes si possible
  - Différents couloirs de circulation où l'on ne circule que dans un sens
- Se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (masques, gants ...)
- Prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydroalcooliques
- Inciter les bénévoles, prestataires à venir avec leur propre matériel
- Limiter les échanges de matériel, préparer les matériels à prêter désinfectés et faire en sorte qu'ils soient utilisés par une seule personne entre deux désinfections (plots, chasubles, ...) à défaut, désinfecter le matériel entre chaque changement d'utilisateur.
- Prévoir le maximum d'opérations à l'extérieur, si la météo le permet (inscriptions, réunions, protocoles)

### Espaces fermés

- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- **Port du masque requis**
- Distanciation des espaces de travail de 1 mètre minimum
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
- Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées
- Limiter l'impression et la distribution de documents et favoriser leur affichage en extérieur et l'envoi par mail ou SMS
- Nettoyage et désinfection des espaces tous les jours

### Zones d'attente (chambre d'appel, affichage résultats, accès buvette, restauration ...)

- **Port du masque requis**
- Création dans la mesure du possible de créneaux d'accès pour étaler les flux
- Marquage au sol pour maintenir une distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
- Limiter l'impression et la distribution de documents et favoriser leur affichage en extérieur et la diffusion sur le site de la CRF
- Nettoyage et désinfection des espaces tous les jours



### Distribution des chasubles

- Bien informer à l'avance les participants des modalités
- Remise des chasubles par une personne avec gants et masque (visière ou tissu).
- File d'attente : marquage au sol pour illustrer la distance requise entre 2 personnes.
- Assurer un retour des chasubles de course dans un contenant large « en vrac » afin qu'ils soient désinfectés.

### Réunions (organisation, coachs ...)

- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- Limiter la participation à un représentant par équipe ou entité
- Favoriser les réunions en visioconférence
- Espacer les chaises pour maintenir la distance requise
- Port du masque requis
- En cas d'utilisation de micro, disposer d'un micro par intervenant, à défaut, le nettoyer entre chaque utilisateur

### Espaces sportifs (aire d'entraînement, chambre d'appel, zone départ, arrivée)

- Si possible, limiter l'accès aux strictes personnes habilitées
- Si possible, mettre en place une distance accrue entre les compétiteurs et le public (contrôle d'accès, double barriérage ...)
- Supprimer l'accès aux vestiaires collectifs et aux douches

### Cérémonie protocolaire

- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection
- Vous pouvez choisir d'organiser un protocole à huis clos, le filmer et le photographier pour diffusion aux médias ou par voie numérique
- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire
- Limiter l'accès au podium et aux trophées
- Remise des prix sans hôtes ou hôtesse et sans serrage de main ni bises
- Marquage au sol pour maintenir une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs
- Rappeler au public la distanciation requise
- Limiter les échanges de micro



### Espaces de restauration et buvettes

- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- File d'attente : marquage au sol pour illustrer la distance requise d'1 mètre minimum
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
- Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette
- Port du masque par les serveurs
- Répartir les espaces de restauration pour éclater les flux
- Favoriser le paiement par carte bancaire sans contact pour éviter les manipulations de billets et pièces

### Zones spectateurs

- Matérialiser autant que possible l'espacement d'1 mètre minimum entre les spectateurs issus de foyer domestiques distincts.
- Pas de distribution de programme, goodies ou autres cadeaux
- Pas de tractage ou dépôt de prospectus sur les véhicules

### Encadrants et compétiteurs

- **Disposer de solutions hydroalcooliques**
- **Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade**
- **Ne pas jeter et distribuer d'objets ou autres au public**
- **Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes**
- **Ne rien accepter du public**
- **Eviter la manipulation du matériel par le public**

## 3. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ÉPREUVES EN SALLE

### Aire de compétition

- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du centre piste, notamment pour les juges
- Mise en place d'un sens de circulation pour limiter les croisements
- Limiter le nombre de personne sur l'aire de compétition ainsi que sur l'aire d'entraînement (encadrement minimum, juges, compétiteurs uniquement...)
- Nettoyage et désinfection des éléments matériels des aires plusieurs fois par jour



### Chambre d'appel

- Port du masque obligatoire
  - Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
  - Les patineurs ne doivent emmener aucun effet personnel, ni bouteille
  - Privilégier l'usage de bancs pour effectuer une désinfection plus facile entre chaque épreuve
  - **Au moment de son passage le patineur laisse son masque dans une enveloppe personnalisée à son nom, cette enveloppe est ensuite déposée dans un espace dédié sur l'aire de compétition.**
- A la fin de son passage le compétiteur récupère son masque avant de sortir de l'aire de compétition.**

### Aire d'échauffement

- Port du masque obligatoire
- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- Les patineurs ne doivent emmener aucun effet personnel, ni bouteille

### Epreuves

- **Port du masque recommandé, mais non obligatoire, lors des épreuves de Skatecross, Slalom classic et Slalom battle** (en qualifications et en finales)
- **Port du masque obligatoire lors des épreuves de Hauteur pure et de Slalom vitesse** (en qualifications et en finales)

*Pour plus d'informations :*

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

*Pour toutes précisions :*

*Contactez le référent de la commission sportive : [referent.covid@ffroller-skateboard.com](mailto:referent.covid@ffroller-skateboard.com)*